

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2017

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 8 novembre 2016.
2. Désignation du secrétaire de séance.
3. Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de rivières et du cycle de l'eau. (SIARCE)

Questions diverses

La séance est ouverte à 19 heures

Etaient Présents : M. Jean-Claude QUINTARD, Maire, M. Bruno NICOLAS, Mme Nicole SERGENT, M. Thierry MARAIS, Mme Marie-France PIGEON Maires-Adjointes M. Olivier SCHINTGEN, Conseiller municipal délégué, Mme Simonne CADIX, Mme Michèle MAUNY, M. William FOURNIER, M. Olivier JOSSE, M. Christophe RICHARD, Melle Sarah STOEBNER, M. Philippe BOUILLAGUET,

Etaient Absents : M. Pierre MARCILLE (pouvoir à M. MARAIS), Mme Sandrine DERYCKE, (pouvoir à M. RICHARD), Mme Valérie BERNARD, (pouvoir à M. NICOLAS), Mme Françoise MAGYAR, (pouvoir à M. BOUILLAGUET), M. Stéphane HUET, (pouvoir à M. QUINTARD), M. Pascal BOVIS (pouvoir à Mme PIGEON).

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 8 novembre 2016.

Le Compte rendu de la séance du 8 novembre dernier à l'unanimité.

2. Désignation du secrétaire de séance.

M. Christophe RICHARD est désigné, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Accord unanime.

Fait à Vert le Grand, le 12 janvier 2017

Le Maire,



JC. QUINTARD

3. Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de rivières et du cycle de l'eau. (SIARCE)

A l'unanimité, les membres du conseil municipal décide de procéder à l'élection des délégués à mains levées.

M. QUINTARD propose :

SIARCE	
Délégués Titulaires : M.F. PIGEON, T. MARAIS	Délégués Suppléants : O.SCHINTGEN, M.MAUNY

Cette proposition est acceptée A L'UNANIMITE.

Questions diverses

Thierry MARAIS :

Les travaux d'enfouissement de la rue des noues sont terminés. Il y a un problème sur l'emplacement d'un candélabre, celui-ci va être déplacé. Le SIARCE va intervenir dans les prochains jours sur le réseau d'assainissement. L'entreprise en charge du revêtement et des trottoirs commencera dès que le SIARCE aura terminé.

Suite à la fusion du SIERE (Syndicat Intercommunal des Eaux entre Rémarde et Ecole) et le SIARCE, des communes du cœur d'Essonne voudraient se retirer du nouveau syndicat. L'incidence financière sur la surtaxe serait énorme. Cette dernière est actuellement de 0.35 € le m3, en fonction du nombre de communes qui quitterait le syndicat l'augmentation variera de 0.23 à 1.20 € le m3.

Nicole SERGENT :

Le spectacle des hivernales aura lieu, salle Henri Boissière le 28 janvier à 17h30.

Sarah STOEBNER :

L'association jeunesse organise le 14 janvier prochain une soirée théâtre. 18 jeunes sont déjà inscrits. Il reste deux places qui, si elles ne sont pas réservées par des adolescents seront proposées aux anciens de la MARPA.

Philippe BOUILLAGUET :

Des voitures sont stationnées sur le trottoir de la rue des Noues à proximité de l'abribus. Les enfants de Vert le Grand sont donc obligés de descendre sur la chaussée pour rejoindre l'abribus. Pouvez-vous rappeler aux propriétaires de ces véhicules les règles du stationnement ?

Jean-Claude QUINTARD :

Il sera demandé à la police municipale de verbaliser.

Philippe BOUILLAGUET :

Je suis à la recherche des tarifs applicables pour la REOMi 2017. Le mail envoyé aux services concernés est toujours sans réponse à ce jour.

Pouvez-vous m'aider ?

Jean-Claude QUINTARD :

Le tarif 2016 reste en vigueur, tant que le budget 2017 n'est pas voté.

Marie-France PIGEON :

Les élections du nouveau bureau de SIARCE auront lieu le 25 janvier PROCHAIN ;

175 personnes étaient inscrites au repas des anciens.

Je regrette que peu d'élus aient participé au Noël du personnel en décembre dernier.

La séance est levée à 19h20